



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Paul Brunier est nommé Président du Pôle Société de l'AACC

Paris le 11 mai 2011 – Nicolas Bordas, Président de l'Association des Agences-Conseils en Communication, a annoncé lors du dernier Conseil d'Administration le 10 mai dernier, qu'il confiait **la présidence du Pôle Société à Jean-Paul Brunier, Vice-Président de l'AACC et Président de Leo Burnett.**

Il succède ainsi à Pierre Siquier, Président de Ligaris, qui a récemment été nommé Président de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

Jean-Paul Brunier poursuivra les chantiers entrepris jusqu'alors dans le cadre du Pôle Société dont l'ambition est de **réfléchir et agir sur les principaux enjeux de société actuels** avec notamment, la communication politique et citoyenne, le développement durable et la démarche RSE, ou encore la santé, l'image de la femme et des minorités.

A propos de l'AACC - Créée en 1972, l'AACC, Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884.

Représentant plus de 80 % de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, marketing services, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication événementielle et communication éditoriale.

L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contact presse :

AACC - Emilie Rohmer - erohmer@aacc.fr - 01 47 42 27 26